

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2024 12			Exercice N-1 31/12/2023 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISÉ	Capital souscrit non appelé (I)						
	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions	1 680		1 680	1 680		
	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles						
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières	96 000		96 000	96 000		
	Total II	97 680		97 680	97 680		
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises	2 136 055		2 136 055	2 640 695	504 641-	19. 11-
	Avances et acomptes versés sur commandes	2 192		2 192	2 192		
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés						
	Autres créances	19 958		19 958	10 713	9 245	86. 30
Comptes de Régularisation	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	635 238		635 238	985	634 253	NS
	Charges constatées d'avance (3)						
	Total III	2 793 442		2 793 442	2 654 585	138 858	5. 23
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)		2 891 122		2 891 122	2 752 265	138 858	5. 05

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2024 12	Exercice N-1 31/12/2023 12	Ecart N / N-1	
				Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 20 000 Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	20 000	20 000		
	Réserves				
	Réserve légale	2 000	2 000		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées	301 761	109 895-	411 656	374. 59
	Autres réserves				
	Report à nouveau				
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	206 282	411 656	205 374-	49. 89-
	Subventions d'investissement Provisions réglementées				
	Total I	530 043	323 761	206 282	63. 71
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (1)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit				
	Concours bancaires courants				
	Emprunts et dettes financières diverses	2 352 565	2 373 886	21 321-	0. 90-
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	8 468	15 604	7 136-	45. 73-
	Dettes fiscales et sociales		34 106	34 106-	100. 00-
Comptes de Régularisation	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes	46	4 908	4 861-	99. 06-
	Produits constatés d'avance (1)				
	Total IV	2 361 080	2 428 504	67 425-	2. 78-
Ecart de conversion passif (V)					
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)		2 891 122	2 752 265	138 858	5. 05

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an 8 515 141 548

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 2 891 122.41 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 912 000.00 Euros et dégageant un bénéfice de 206 282.12 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2024 au 31/12/2024.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

La société Financière d'Orient a opté pour le régime d'intégration fiscale, ainsi depuis le 1er janvier 2020, " le groupe intégré" ainsi formé comprend:

- Société mère : FINANCIERE D'ORIENT
- Société filiale : A3V

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Installations générales agencements aménagements des constructions	1 680		
TOTAL	1 680		
Prêts, autres immobilisations financières	96 000		
TOTAL	96 000		
TOTAL GENERAL	97 680		

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Installations générales agencements aménagements constr.			1 680	1 680
TOTAL			1 680	1 680
Prêts, autres immobilisations financières			96 000	96 000
TOTAL			96 000	96 000
TOTAL GENERAL			97 680	97 680

Etat des amortissements

Néant

Etat des provisions

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	96 000	0	96 000
Taxe sur la valeur ajoutée	6 182	6 182	
Débiteurs divers	13 776	13 776	
TOTAL	115 958	19 958	96 000

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	8 468	8 468		
Groupe et associés	2 352 565	0	2 352 565	
Autres dettes	46	46		
TOTAL	2 361 080	8 515	2 352 565	

Evaluation des matières et marchandises

(PCG Art. 831-2)

- Les stocks sont valorisés à leur coût d'acquisition.
- Projet Caneopole : 1 496 513 euros
 - Projet Le Breuillat : 1 139 969 euros
 - Projet Salernes: 4 214 euros.

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	7 496
Total	7 496

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Détail des charges à payer

	Montant
FOURNISSEURS FNP	7 496
Total	7 496